République Française Département de l'Aisne Arrondissement de Laon Commune de Chambry

#### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **Commune de Chambry**

#### **SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2021**

Date de la convocation : 1 septembre 2021 Date d'affichage : 9 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Olivier JOSSEAUX, maire.

<u>Présents</u>: ANGELILLO Claudie, BUDA François, ELOY Carine, HEMMERY Claude, HOLL Sylvain, JOSSEAUX Olivier, LEFEBVRE Sylviane, MARTINET Benoît, WATHIER Maxime, WIECHCINSKI Rémy

Représentés : BEAUFREMEZ Annie par HEMMERY Claude

Absents: BEAURAIN Raymond, QUATREVAUX Isabelle, FRAILLON Alexandre

<u>Secrétaire</u>: Madame LEFEBVRE Sylviane

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

# 2021D038 - désignation du secrétaire de séance

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	11	11	0	0	0

#### Exposé:

M. le Maire, expose que conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

# <u>Délibération</u>:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne

Mme Sylviane LEFEBVRE pour remplir cette fonction.

# 2021D039 - lots concours maisons fleuries 2021

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	11	11	0	0	0

### Exposé:

Monsieur HEMMERY Claude, adjoint au maire, expose au Conseil Municipal que le jury du concours des maisons fleuries a évalué le fleurissement des habitations de la commune et a établi un classement.

Il propose au conseil municipal de déterminer les lots récompensant les lauréats et soumet au vote la délibération suivante :

### **Délibération:**

Vu le code Général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 août 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer l'attribution des lots de la manière suivante :

- Les lauréats suivants recevront un lot et un bon d'achat :

Classement	nt NOM Prénom Adresse Val		leur du bon d'achat	
1 <sup>er</sup> -	Mme ALMEIDA Marianne rue du 8 mai 19	945	50 euros	
2 <sup>e</sup> exaquo	Mme TRIBOUILLOY Nelly 14 rue St Just		40 euros	
2 <sup>e</sup> exaquo	Mme DHENIN Yvonne15 rue St Just		40 euros	
3 <sup>e</sup>	Mme FERENC Sylvie 66 rue Jean Jaurès		30 euros	
	Tota	1	160 euros	

Les suivants recevront un lot.

Les bons d'achat sont à utiliser avant le 31 décembre 2021.

### 2021D040 - sinistre du 10/06/2020 atelier municipal - acceptation de l'indemnité de l'assureur

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	11	11	0	0	0

# Exposé:

M. le Maire, expose qu'un sinistre électrique a eu lieu à l'atelier municipal le 10 juin 2020

Le conseil municipal doit délibérer pour accepter le remboursement proposé par l'assureur.

Le maire propose au conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

### **Délibération:**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 août 2021

DECIDE d'accepter, sans exception ni réserve, de GAN ASSURANCES, pour les dommages causés par le sinistre du 10/06/2020 à l'atelier municipal, dont le montant des dégâts ont été évalués à 18 908,31 € TTC; la somme 18 688,50 € à titre d'indemnité.

#### INFORMATIONS DIVERSES

#### **CRISE SANITAIRE COVID 19**

Le pass sanitaire est désormais obligatoire

- dans les ERP : Foyer, salles d'activités, salles de réunion, médiathèque, vestiaires du parc des sports.
- Pour les buvettes et espaces de restauration sur l'espace public en extérieur.
- Sur les brocantes. Le comité des fêtes a décidé de ne pas organiser la brocante du 26 septembre 2021.

### **CHENILLES PROCESSIONNAIRES**

Des chenilles processionnaires ont été signalées dans les chênes rue du 8 mai et dans celui près du pignon de la mairie. Un traitement a été effectué. Pour l'an prochain, un traitement préventif sera effectué et des pièges seront installés. Un devis est en attente de réception.

# **ECOLES – et SERVICES PERISCOLAIRES**

Effectifs sept 2021	
Maternelle	26
Mat CP CE1	23
CE2 CM1 CM2 Aulnois	22
TOTAL	71

#### TRAVAUX DIVERS

#### Mairie réhabilitation

Les travaux se poursuivent. Un marché complémentaire pour la consolidation de la charpente a dû être passé. Il a été attribué à l'entreprise TROLARD BERNARD 02 CAMELIN pour un montant de 62 284,84 €.

### **MATERIEL MAIRIE**

Raccordement à la fibre

Olivier JOSSEAUX et François BUDA étudient le dossiers d'installation dans les bâtiments communaux : mairie, écoles, Médiathèque, salles périscolaires, foyer.

Pour la mairie la commune devra installer les fourreaux dans le bâtiment.

L'installation d'une borne pour l'affichage légal est à l'étude.

### MANIFESTATIONS CEREMONIES et VIE ASSOCIATIVE

25 septembre 2021 - Concert - Jazztitudes

18 septembre 2021 – **Eco marche** dans les espaces publics organisé par DECATHLON

19 septembre 2021 - **Concours de Pêche** – organisé par l'association de pêche le dimanche sans restauration ni buvette.

#### **ATELIERS VACANCES ENFANTS**

Un atelier « Olympiades du sport » organisé au futsall a eu lieu du 23 au 25 aout 2021. Au vu du nombre d'inscrits très faible les jours précédant l'atelier, le nombre de participants a été limité à 10 pour respecter le taux d'encadrement.

Atelier vacances toussaint : Première semaine des vacances. A définir en commission

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

Fait à CHAMBRY, les jours, mois et an susdits

Le Maire,